

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 09 OCTOBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf du mois d'octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Bernard BIETTE, Maire, pour une réunion ordinaire.

Présents : BIETTE Bernard, PICORY Françoise, MORISSEAU Sébastien, ROQUIGNY Clara, BOURDILLON Jean-Luc, DE MEULEMESTER Emmanuel, CARTIER Ludovic, NEUVEU Martine, PICHON Lionel, RIVIERE Aurore, PINAULT Jean-Luc, GAULTIER Etienne, BOTHEREAU Isabelle

Absents : DELALANDE Anne Marie pouvoir à PICORY Françoise, MONIERE Karine pouvoir à RIVIERE Aurore, REBSTOCK David, DEDONCKER Jeremy, FRANKE Nathalie, ROUMIER Sophie

Secrétaire de séance : Isabelle BOTHEREAU

Date de convocation : 01/10/2025

Délibération n° 2025 – 54 : Définition des durées d'amortissement du C/204 du Budget Principal

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que les communes de moins de 3 500 habitants ne sont pas contraintes de pratiquer l'amortissement de leurs immobilisations sauf pour les subventions d'équipement versées retracées au compte 204X, conformément à l'article L.2321-2 28° du CGCT.

Ces comptes ayant été employés à l'occasion de la comptabilisation des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom réalisés par le SIDELC, il convient de définir une durée d'amortissement pour pratiquer ces écritures comptables à compter de 2025.

Il convient également de définir une durée d'amortissement pour la vente réalisée à l'euro symbolique.

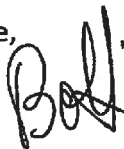
DELIBERATION

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPLIQUE aux immobilisations comptabilisées aux comptes 204X les durées d'amortissement suivantes :

- 204112 « immobilisation 19 RES 005 » : 30 ans
- 204112 « immobilisation 21 RES 001 » : 15 ans
- 20422 : 30 ans
- 204421 : 30 ans

Le secrétaire de séance,
Isabelle BOTHEREAU



Certifié exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 13 OCT. 2025
Et publication le 13 OCT. 2025
Le Maire,
Bernard BIETTE



Fait et délibéré en séance
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Bernard BIETTE

